

Intervention de Fadia NASSIF
Responsable du programme Egalité des genres pour le développement
Organisation internationale de la Francophonie

Colloque international sur la problématique de la formation à l'approche genre
« Genre et développement : quels enjeux pour la formation ? »

Bordeaux, 2-4 février 2006

co-organisé par le réseau Genre en Action
et la Chaire UNESCO sur la formation de professionnels du développement,
Université Bordeaux 3

L'égalité des genres est un préalable et une condition nécessaire pour la réalisation de l'ensemble des OMD. Ou encore, c'est une condition du développement durable : ce type d'assertion, nous le retrouvons dans toutes les évaluations relatives à l'autonomisation des femmes et de l'égalité des genres, qu'il s'agisse des résultats de Pékin+10, des OMD+5, des rapports de l'ONU, du PNUD, de la Banque mondiale, de la Commission européenne ou du Commonwealth, et bien sûr à la Francophonie. Malheureusement, force est de constater que la répétition de telles phrases paraît tourner à l'incantation et risque de décourager les plus fervents activistes de l'égalité des genres.

Quels enjeux pour les formations en genre et développement ? 10 ans après Pékin, ce questionnement, objet de notre colloque, est toujours d'actualité, tout comme il figure au centre des préoccupations les plus actuelles de la Francophonie, pour deux raisons principales :

Tout d'abord parce que la Francophonie a renouvelé, en février 2005, son engagement en faveur de la promotion des femmes et de l'intégration transversale du genre dans l'ensemble de sa programmation.

En second lieu, parce que l'efficacité des formations genre figure au centre de ses préoccupations, et qu'elle a planifié d'élaborer des modules qui soient spécifiques aux sous régions francophones que sont l'Afrique de l'ouest, l'Afrique centrale et le monde arabe.

Mais avant d'aller plus loin je voudrais profiter de cette rencontre pour vous parler rapidement de la Francophonie, des principales réformes qu'elle connaît en ce moment, et des enjeux liés à la promotion des femmes et à l'égalité des genres.

Un bref historique tout d'abord : trois grands moments ont ponctué l'évolution de la Francophonie institutionnelle depuis sa création en 1970, qui se reflètent notamment au niveau de sa dénomination : d'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), elle devient en 1998 Agence intergouvernementale de la Francophonie. Depuis décembre 2005, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, a pris l'appellation d'Organisation internationale de la Francophonie.

Jusqu'en 2005, l'organigramme de la Francophonie était fait de telle manière que le volet coopération était géré par l'AIF et le volet politique essentiellement par le Secrétariat général. Une réforme de la Charte en décembre 2005 va placer ces deux volets directement sous l'autorité du Secrétaire général, qui, je le rappelle, est le président Abdou DIOUF. Un nouvel Administrateur a été nommé et a pris ses fonctions en janvier 2006, il s'agit du québécois Clément DUHAIME. C'est lui qui, par délégation du Secrétaire général, va gérer le volet coopération. Bien évidemment, des informations plus complètes se trouvent sur le site de la Francophonie.

Quelques caractéristiques de la Francophonie : Des 21 Etats et gouvernements membres en 1970, la Francophonie est passée en quelques 35 ans à 53 États et gouvernements membres et 10 observateurs.

Elle est présente sur tous les continents et concerne un pays sur quatre dans le monde, soit plus de 500 millions de personnes. C'est un espace privilégié d'échanges entre des pays issus des cinq continents qui partagent une même langue. Cette diversité est également économique : 75 % de ses membres sont en développement, dont la plupart sont des PMA, et quelques autres sont membres du G8¹.

Les interventions de la Francophonie pour les dix prochaines années vont se structurer autour de quatre missions, qui sont :

- la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique ;
- la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme ;
- l'appui à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- le développement de la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

La Francophonie, les femmes et l'égalité des genres

Et les femmes dans tout cela ? Elles ont été désignées, avec les jeunes, comme les acteurs clés sur lesquels la Francophonie devra s'appuyer. Là encore, un bref historique sur l'engagement de la Francophonie en faveur de la promotion des femmes et de l'égalité des genres s'impose :

Cet engagement remonte à 1994, dans le cadre de la préparation de la conférence de Pékin, où la Francophonie s'est notamment impliquée dans la participation aux réunions préparatoires en Afrique et a assuré, à Pékin même, une forte mobilisation des ONG francophones.

En 2000, à l'heure de Pékin+5, la Francophonie a dressé son propre bilan et organisé, au Grand-duché de Luxembourg, sa première conférence des femmes de la Francophonie, sur le thème « Femmes pouvoirs et développement ».

Avec la déclaration de Luxembourg, la Francophonie s'est dotée d'un cadre d'intervention dans le domaine de l'égalité des genres validé par ses instances. Elle a alors mis en place un programme spécifiquement dédié à la promotion des femmes et a décidé d'intégrer le genre dans l'ensemble de sa programmation.

Depuis son institution en 2000, ce programme a déployé plus de 90 activités dans une trentaine de pays francophones sur les thématiques suivantes :

- l'amélioration du statut des femmes francophones et de l'égalité des genres ;

1. Sur ses 53 pays membres, 39 sont en voie de développement. De même, sur les 49 pays les plus pauvres dans le monde, 24 sont membres de la Francophonie.

- le soutien des stratégies nationales visant l'élimination des violences infligées aux femmes au nom de pratiques traditionnelles néfastes ;
- le soutien des pays du Sud dans l'intégration de l'approche différenciée selon les sexes dans leurs politiques et projets de développement.

Intégration transversale

Outre le programme spécifiquement dédié à l'autonomisation des femmes, nous retrouvons des activités intégrant le genre dans l'ensemble des projets de la Francophonie, même si la transversalité du genre paraît à ce stade de l'ordre du conjoncturel.

A l'occasion de l'évaluation décennale de la mise en oeuvre de la Plateforme d'action de Pékin, organisée au siège des Nations unies à New York par la 49^e session de la Commission de la Condition de la Femme en février - mars 2005, la Francophonie a tenu, sur place, une concertation réunissant les 63 Etats et gouvernements membres.

La contribution adoptée par la Francophonie à l'occasion de Pékin+10 poursuivait un double enjeu : un positionnement politique fort sur la scène internationale en faveur des engagements de Pékin, d'une part, l'accroissement et l'approfondissement de la coopération francophone dans le domaine de l'égalité des genres et une intégration de cette problématique dans l'ensemble de ses actions, intégration qui soit mesurable et chiffrable, d'autre part.

A partir de cette commande politique claire, la Francophonie a décidé de mettre en place un dispositif institutionnel et des outils adéquats permettant de mesurer l'intégration du genre dans sa coopération, la part du budget qui y est consacré, ainsi que des mesures incitatives suffisantes.

Une 1^{ère} mesure a été la transformation du projet « Femmes et développement », enclavé jusque-là dans une direction de programme, en une cellule chargée de la promotion des femmes et de l'appui à l'intégration du genre placée au sein d'une direction transversale, celle de la planification stratégique. C'est déjà un grand pas en avant : reste maintenant la mise à disposition des ressources humaines et financières suffisantes, mais là encore la Francophonie est en plein redéploiement.

Un autre acquis à relever est que l'un des principaux buts de la revue de la programmation est de procéder à une intégration systématique, assortie d'indicateurs, de la dimension du genre dans les 4 missions de la Francophonie. C'est là l'un des exercices majeurs qui va nous occuper d'ici la fin du mois de mars 2006.

Ma présence parmi vous à ce colloque peut être également interprétée comme un signal positif : en effet, la Francophonie vit en ce moment une période de transition, voire de gel de la coopération : Nous sommes en pleine réforme de l'organigramme, des avis viennent d'être lancés pour le recrutement de nouveaux directeurs, des redéploiements sont effectués au niveau des agents, et la programmation adoptée en décembre 2005 fait l'objet d'une relecture critique.

Dans ces conditions, je n'aurais jamais dû bouger de mon bureau, n'était-ce le fait que la Francophonie a considéré l'objet de ce colloque comme une priorité : procédant elle-même à des formations depuis 2002 dans ses pays membres, devant en réaliser en 2006 pour ses agents, afin de rendre effective l'intégration transversale du genre dans sa programmation, le questionnement de ce colloque figure au cœur de sa réflexion. C'est pour cela qu'elle a décidé, outre ma participation, d'accorder une subvention financière pour la participation

d'intervenantes des pays francophones du sud et pour l'impression des actes du colloque, actes qu'elle compte diffuser à l'ensemble de ses pays membres.

Pour conclure mon propos, je dirais quelques mots sur les formations dispensées par la Francophonie et je ferais quelques remarques, qui sont à ce stade autant de pistes de réflexion, non abouties, et que j'aimerais beaucoup avoir l'occasion de creuser durant ces 3 journées.

Jusque-là les formations dispensées par la Francophonie se sont réalisées dans des pays d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale, le plus souvent en partenariat ou en complémentarité avec le Centre africain pour le genre et le développement de la Commission économique pour l'Afrique. Elles ont ciblé les cadres et points focaux des différents ministères dans un but bien précis, celui de renforcer les capacités pour l'élaboration des rapports nationaux de mise en oeuvre de la plateforme d'action de Pékin. En l'occurrence, il s'est agi de renforcer des capacités techniques pour la réalisation d'une action ponctuelle, et nous pouvons estimer que, dans l'ensemble, l'objectif a été atteint.

L'enjeu est bien plus crucial lorsque l'objet des formations vise le long terme, celui du changement des mentalités devant permettre d'aboutir à l'égalité des genres. Or, l'un des objectifs que s'est fixé la Francophonie pour les 4 ans à venir est d'aboutir à un changement des mentalités ou, tout au moins, à susciter le questionnement et le débat public sur les stéréotypes et les rapports sociaux de sexes.

Parmi les pistes de réflexions que j'aimerais avoir l'occasion de creuser durant ces 3 jours figurent les rapports entre la notion de genre, l'individualisme et les conditions socio-économiques d'existence.

A quoi renvoie la notion de genre : en premier lieu à la mise à nu des mécanismes de construction sociale des identités sexuelles et des rapports hiérarchisés de sexes. En second lieu à l'objectif visé, celui d'aboutir à l'égalité des hommes et des femmes.

Le concept de genre est donc éminemment subversif, son objet étant la déconstruction des catégories et des déterminismes sociaux, ce qui implique une société où la norme est l'émancipation de l'individu par rapport à la collectivité.

A son tour, ce déploiement de l'individualité implique l'existence d'un Etat providence qui libère l'individu de sa dépendance vis-à-vis du vaste réseau de solidarité grâce auquel il peut faire face aux multiples contingences de la vie.

Ces conditions matérielles d'existence ne sont pas présentes de manière équivalente dans toutes les sociétés. Cela implique que les stratégies, et même le langage à utiliser, s'agissant du genre, doivent être modulés selon le public auquel on s'adresse et le milieu dans lequel on évolue. Cela suppose également d'accepter qu'il y ait une multiplicité de recours dont disposent les individus pour s'affranchir des diverses formes de soumission à la collectivité.

Je m'arrête là, et j'espère vivement que ce colloque sera l'occasion de creuser plus avant ces questions ainsi que les divers enjeux et stratégies liées aux formations en genre et développement.